



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



### CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux moyen de CDI est très élevé (88 %) et supérieur à celui du secteur cadre de vie-technique. Le recours au CDD reste très modéré. Cette répartition selon les types de contrats est très stable sur les cinq dernières années.



### CONTRATS DIFFÉRENTS EN FONCTION DES TRANCHES D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans se voient proposer une variété plus importante de contrats. Même si le CDI est le contrat le plus répandu, 23 % de ces salariés intègrent les entreprises avec un autre contrat et principalement un CDD. Le taux de salariés en contrat d'apprentissage est élevé au regard du secteur.

Dans les autres tranches d'âge, le CDI est le contrat de référence et le taux de CDD baisse notablement. Les autres contrats deviennent marginaux.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail en 2012

Contrat			Ompl
CDI	88 %	83 %	85 %
CDD	8 %	14 %	11 %
Apprentissage	4 %	2 %	2 %
Autres contrats	0 %	1 %	2 %



Autres contrats = stagiaires, contrats aidés

### Type de contrat de travail par tranche d'âge

Tranche d'âge/contrat		
<b>&lt; 35 ans</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
CDI	77 %	71 %
CDD	14 %	23 %
Apprentissage	9 %	4 %
Autres contrats	0 %	2 %
<b>35-50 ans</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
CDI	96 %	93 %
CDD	4 %	6 %
Apprentissage	0 %	0 %
Autres contrats	1 %	0 %
<b>50 ans et +</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
CDI	98 %	95 %
CDD	2 %	4 %
Apprentissage	0 %	0 %
Autres contrats	1 %	1 %



Dans la branche, le taux de CDI est de 77 % pour les moins de 35 ans et de 96 % pour les 35-50 ans. Le total de 100 % s'applique à chaque tranche d'âge.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



### JEUNES SALARIÉS PLUS SOUVENT EN CDD

Le taux de CDD diffère selon les tranches d'âge tout en restant toujours relativement bas. Il est plus élevé chez les jeunes (14 % en moyenne chez les moins de 35 ans).

Il tombe en revanche à un niveau faible dans les tranches d'âge supérieures (4 % à 2 %).

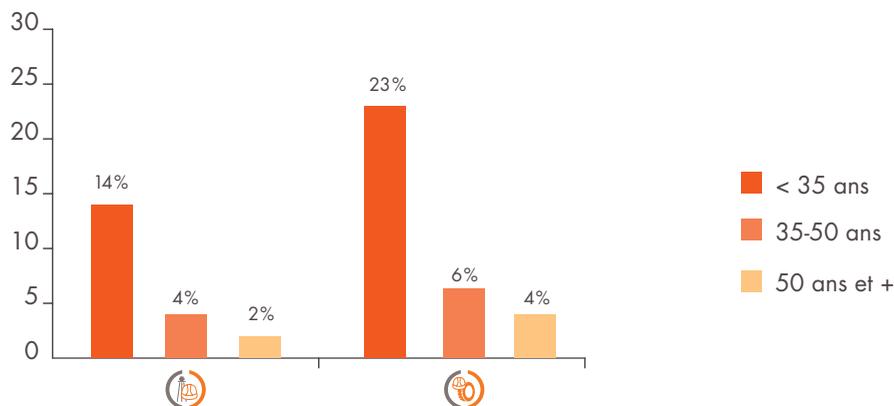


### TAUX DE CDD INFÉRIEUR AU SECTEUR CADRE DE VIE-TECHNIQUE

Quelle que soit la région, le taux de CDD reste toujours inférieur à 12 %.

La région Normandie se singularise avec des taux bien inférieurs à la moyenne nationale.

### Taux de CDD par tranche d'âge



### Répartition des salariés en CDD par région

Région	Icon 1 (Scales)	Icon 2 (Lightbulb)
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	5 %	10 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	10 %	11 %
Auvergne, Rhône-Alpes	8 %	12 %
Bourgogne, Franche-Comté	6 %	11 %
Bretagne	9 %	11 %
Centre	6 %	9 %
Corse	11 %	12 %
DOM	12 %	15 %
Île-de-France	6 %	20 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	7 %	12 %
Normandie	3 %	8 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	10 %	11 %
Pays de la Loire	5 %	11 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	9 %	13 %
<b>Moyenne</b>	<b>8 %</b>	<b>14 %</b>

Source : DADS 2012